

Questions orales

avantage net. Si le Canada retire un avantage net quelconque de cette transaction, ni Investissement Canada, ni le gouvernement ne l'ont démontré clairement.

Les Winnipegois et les Canadiens ont le droit de savoir. Je mets le gouvernement au défi de rendre tous les renseignements publics immédiatement. Après cette vente, plus une pile ne sera produite dans l'ouest du Canada. Le marché conclu a permis à une autre entreprise américaine d'avaler un concurrent canadien. Où cela s'arrêtera-t-il? Les Canadiens veulent des réponses et les veulent tout de suite.

* * *

REVENU CANADA

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, les collaborateurs du ministre du Revenu national ont récemment rencontré les représentants locaux des Douanes afin de discuter de la possibilité de prolonger les heures d'ouverture des bureaux douaniers à Centreville, dans ma circonscription de Carleton—Charlotte. Lors de la réunion en question, les représentants locaux du Ministère et ceux du syndicat se sont entendus pour trouver une solution permettant de prolonger les heures au-delà de la limite actuelle de 17 heures pour ce qui est du service commercial. Jusqu'à maintenant, les fonctionnaires, à Ottawa, s'opposent à une modification de ce genre, prétendant que cela irait à l'encontre des efforts du Ministère en vue de réduire ses dépenses.

Or, les faits prouvent le contraire. En effet, le nombre de personnes de service après 17 heures, à Centreville, ne changerait absolument pas. Il ne serait donc pas du tout nécessaire d'accroître les budgets de dotation. En outre, le trafic routier y est tel que le temps supplémentaire nécessaire pour s'occuper des véhicules commerciaux n'influerait pas beaucoup sur la capacité du Ministère d'offrir les services voulus aux autres véhicules.

Bref, la seule chose qui changerait vraiment à la suite de la modification proposée, c'est que le Ministère serait mieux en mesure de répondre aux besoins de la population locale.

J'exhorte le ministre du Revenu à demander à son ministère de . . .

M. le Président: Malheureusement, le temps de parole du député est écoulé.

* * *

L'URSS

M. Arnold Malone (Crowfoot): Monsieur le Président, il s'est passé des choses extraordinaires en Union soviétique ces derniers jours. Mikhaïl Gorbatchev a pris une

initiative courageuse en engageant son pays sur la voie de la démocratie et du renouveau économique. Nous devons le féliciter d'avoir fait preuve d'autant de perspicacité et d'habileté.

En prenant ces mesures, M. Gobatchev lance en même temps un défi à tous les autres pays. Il les met en demeure d'engager des démarches propices à l'établissement d'un climat de confiance mutuelle. Les pays devraient tous saisir au vol cette occasion unique dans l'histoire de l'humanité.

Le Canada pourra donner le ton dans la promotion de mesures susceptibles d'aboutir à ce climat de plus grande confiance à Ottawa la semaine prochaine. La Conférence sur la proposition de ciel ouvert lui offrira la chance de participer à la mise au point des procédures de vérification et de contribuer à la détente et à l'établissement de ce climat de confiance. Tous les membres du Comité permanent de la défense nationale et des affaires des anciens combattants souscrivent à ce principe.

QUESTIONS ORALES

• (1420)

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je m'adresse au ministre des Finances. Il sait que la loi qui impose une taxe de 7 p. 100 sur tous les produits et services n'est pas encore été adoptée par la Chambre ni par le Sénat, qu'elle n'a pas reçu non plus la sanction royale, et pourtant, il s'en souvient, il a autorisé l'automne dernier la dépense de plus de un million de dollars de l'argent des impôts pour la publication dans tous les journaux d'annonces où l'on parlait de la taxe comme d'un fait accompli, annonces qu'on invitait aussi les Canadiens à conserver.

Il semble que, en dépit de vos admonestations, monsieur le Président, des entreprises ont conservé l'annonce et font déjà payer la taxe à leurs clients. Le ministre voudrait-il confirmer que Metropole Emergency Response Centre de Winnipeg facture déjà la nouvelle taxe à ses clients, vérifier immédiatement dans quelle mesure cela se fait et prendre des mesures pour y mettre fin tout de suite?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, mon collègue sait parfaitement qu'une entreprise aurait tort de faire payer la TPS maintenant. Une taxe fédérale de vente est en vigueur. C'est la seule taxe fédérale de vente qu'on a le droit d'imposer sur des produits tant qu'elle ne sera pas éliminée et remplacée